

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

TOME XVIII — N° 1
MARS 1939

SOMMAIRE

Victor Hugo et Challemeel-Lacour à Louvain en 1852 : Lecture faite à la séance du 14 janvier 1939 par M. Georges Doutrepoint	5
La découverte des « Chants de Maldoror » : Lecture faite à la séance du 11 février 1939 par M. Valère Gille.....	16
Anecdotes sur J.-J. Rousseau : Lecture faite à la séance du 11 février 1939 par M. Gustave Charlier.....	19
Emile Verhaeren sous la férule d'Emile van Arenbergh par François Vermeulen	29
Chronique :	
Hubert Stiernet	42
Ouvrages reçus	44

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises

Académie Royale
de Langue et de Littérature
Françaises



BULLETIN

TOME XVIII
1939

BRUXELLES, PALAIS DES ACADÉMIES
LIÈGE, H. VAILLANT-CARMANNE, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

Victor Hugo et ChallemeL-Lacour à Louvain en 1852

(Lecture faite à la séance du 14 janvier 1939
par M. Georges Doutrepoint).

Notre Académie a bien voulu publier dans ses MÉMOIRES, en 1938, une étude que j'ai consacrée aux *Proscrits du Coup d'Etat du deux-décembre 1851 en Belgique*. Dans cette étude, j'ai parlé du séjour de deux de ces Proscrits, Victor Hugo et Paul-Armand ChallemeL-Lacour, ainsi que de leur activité intellectuelle (1).

Si je reviens sur la question, c'est pour ajouter quelques notes à mon travail que j'avais dû rendre plus bref ou plus condensé que je ne le désirais.

I. — Victor Hugo

Cette première annexe ne consiste guère que dans la reproduction d'articles d'un journal ancien sur la visite du grand poète à Louvain où il passa la journée du 18 février 1852, en compagnie de son fils Charles et de l'écrivain belge, André Van Hasselt. Il examina, selon ses goûts, la pittoresque cité. Il reçut, des autorités locales, un accueil aimable et empressé. Il adressa, pour les remercier, une lettre de charmante gratitude à Monsieur de Luesemans, membre du Conseil communal de Louvain.

Sur cette visite, nous possédons des renseignements four-

(1) Hugo, pp. 25-35. — ChallemeL-Lacour, pp. 43-44.

nis par l'archiviste Edward van Even ⁽¹⁾, en même temps que les récits parus dans le journal louvaniste auquel je viens de faire allusion. Etant donné l'âge de ces articles et la rareté de cette feuille vénérable qui a cessé de vivre, je crois, en les rééditant, procurer presque de l'inédit aux lecteurs curieux de la vie littéraire d'autrefois.

1^o Dans le *Journal de Louvain et de l'Arrondissement*, sous la date du dimanche 22 février, on lisait les lignes suivantes :

Mercredi dernier ⁽²⁾, M. Victor Hugo, le célèbre proscrit, est venu visiter avec son fils, M. Charles Hugo, les curiosités que notre ville renferme.

Il s'est rendu aux Eglises de St Pierre, de St Michel et de Ste Gertrude, qu'il a examinées dans tous leurs détails, ne laissant rien échapper à son regard observateur.

La galerie de M. Vandenschrieck, les ateliers de MM. Mathieu et Geerts, l'Hôtel-de-Ville ont été successivement visités par lui.

L'auteur de *Notre-Dame de Paris* s'est montré très satisfait de sa visite et de l'accueil qui lui a été fait. Plein de bienveillance pour les personnes avec lesquelles il s'est trouvé en relation, il les a à plusieurs reprises remerciées de leur cordiale hospitalité.

Partout sur son passage des groupes se pressaient, avides de connaître les traits d'un homme qui, littérateur, poète et tribun, a rempli l'Europe de sa renommée.

La conversation de M. Victor Hugo a un indicible attrait. Chacune de ses observations se traduit par un trait d'esprit ou un jet de lumière. Les portraits que nous en connaissons sont assez fidèles de ressemblance, mais nul dessin ne peut rendre ce qu'il y a de finesse dans son regard et d'expression dans le jeu de sa physionomie.

Rien n'échappe à ses observations; quand il loue, il le fait sans réserve; quand il critique, il le fait encore avec tant de formes et de bienveillance que l'on est toujours prêt à suivre ses conseils, tant il séduit par la forme qu'il sait donner à son langage.

⁽¹⁾ *Louvain dans le passé et dans le présent*, Louvain, Aug. Fonteyn, 1895, pp. 280-281. — Voir mes *Proscrits du Coup d'État*, pp. 71-72.

⁽²⁾ C'est-à-dire 18 février, et non 17, comme l'a dit E. van Even, qui a dû se tromper de date. — Voir mes *Proscrits*, p. 74.

M. Victor Hugo, qui a tant étudié l'architecture ancienne et qui en possède les merveilleux secrets aussi bien et souvent mieux qu'aucun de nos architectes modernes, est l'ennemi déclaré de la restauration entièrement à neuf de nos monuments célèbres. Il voudrait que jamais on n'y touchât que pour remplacer des pierres qui tombent. L'aspect fruste des monuments antiques lui semble bien préférable aux renouvellements entiers qu'on leur fait subir et qui leur donnent l'air d'être sortis d'hier des mains d'un artiste.

Il a déploré amèrement qu'on ait enlevé les statuette de l'Hôtel-de-Ville, et quand il lui a été dit qu'on ferait un essai pour en replacer de neuves dans les niches qu' n'en avaient jamais eu, il a fait des vœux pour que ce moment fût hâté autant que possible.

Il a parlé, de toutes les choses qu'il a vues, en artiste consommé, et qui prouve qu'il s'est incarné avec l'architecture de toutes les époques.

Quelques personnes ont été assez heureuses pour jouir, pendant plusieurs heures, de sa délicieuse conversation; il a promis à celles qui l'ont accompagné jusqu'à la Station, de revenir voir notre ville, où il avait vu, disait-il, tant de choses remarquables et où il avait reçu un aussi bon accueil.

2^o Extrait du même *Journal de Louvain et de l'Arrondissement*.
Dimanche 2 janvier 1853, n^o 27 :

Les Statues de l'Hôtel-de-Ville. Au mois de février dernier, notre ville fut visitée par un de ces hommes d'élite, dont les opinions politiques peuvent être combattues, mais qui en fait de science archéologique, peut passer pour une des lumières du siècle, cet homme qui a fait de cette science une étude spéciale et approfondie se rendit à Louvain, où il passa une journée entière dans nos monuments les plus curieux; il fut interrogé sur la question, sa première réponse fut presque un éclat de rire, tant elle lui parut niaise et ingénue; heureusement que celui qui lui adressait la question avait à lui communiquer un rapport présenté au Conseil Communal, qui détruisait un peu le mauvais effet de l'interpellation.

Interrogé donc sur ce rapport, et sur la question, voici comment le célèbre auteur de *Notre-Dame de Paris* résolut la question.

Suit la copie de la lettre adressée par Victor Hugo à

Monsieur de Luesemans, membre du Conseil communal de Louvain (1).

La copie est conservée à l'Hôtel-de-Ville de Louvain : Ind. g. N° 11139. M. de Luesemans a ajouté de sa main qu'il certifie que cette copie est entièrement conforme à l'original; il date ce certificat du 31 mars 1852 (2).

II. — Challemel-Lacour

Le Gouvernement belge, lors de l'arrivée des Proscrits, ne les laissa pas élire domicile à leur gré. Il leur assigna des résidences, sans que nous soyons en droit, ou en mesure, d'affirmer que toutes les installations furent imposées. De plus, il surveilla les réfugiés et, au besoin, il s'enquit de leurs déplacements et des raisons qu'ils avaient de les faire.

Voilà pourquoi les informations, que nous avons recueillies sur des allées et venues de Challemel-Lacour présentent encore un intérêt : c'est un intérêt historique qui s'explique par la qualité du personnage. En effet, celui-ci n'était pas, comme on dit, « le premier venu ».

Plusieurs de ses compatriotes, qui n'ont pas son importance, furent « internés » à Louvain. Nous commencerons par la liste de leurs noms, telle qu'elle nous est révélée par les *Archives Communales de la ville de Louvain* (Archives modernes) : Bruys, Amédée, avocat, ex-représentant; Charles Bruys, propriétaire, ex-représentant; Faure, Joseph,

(1) Cette lettre se trouve dans E. VAN EVEN, *Louvain dans le passé...* p. 281. Je l'ai reproduite dans mes *Proscrits du Coup d'Etat*, pp. 76-77.

(2) Je profite de l'occasion pour corriger l'erreur de M. Paul Berret (*REVUE DES DEUX MONDES, L'inspiration des « Châtiments »*, 1 juin 1930, p. 613), qui attribue à mon savant ami M. Gustave Charlier, de l'Université de Bruxelles, une étude sur Victor Hugo. D'où vient l'erreur? L'érudit français a-t-il eu en vue le discours que j'ai prononcé à la séance du 26 juin 1929 de l'ACADÉMIE ROYALE DE LANGUE ET DE LITTÉRATURE FRANÇAISES DE BELGIQUE (*Bulletin*, t. VIII, n° 2, décembre 1929, pp. 16-60)? On pourrait le penser, mais il faut noter, d'autre part, que M. Berret, dans son édition des *Châtiments* (*GRANDS ECRIVAINS DE LA FRANCE*), Hachette, 1932, I, p. VIII, place sous le nom de M. Charlier un *Victor Hugo à Bruxelles*, tout en renvoyant aux Éditions de la *Juvenesse Nouvelle*. Or l'on trouve, dans la revue ainsi intitulée, un article de M. Maurice Dullaert : *Victor Hugo à Bruxelles*.

Dans les deux cas, l'attribution de M. Berret est fautive.

coutelier, ex-représentant; Froc Laboulay, ex-représentant et professeur; Bellanger, Jean-Gustave-Edouard; Michot Boutelet, Jules-François, menuisier-ébéniste, ex-représentant; Lacour, Victor, médecin; Rivot de Bazeuil, fabricant; Petelot, Valentin-Pierre, rentier; Sauzeau, Louis-Alexandre; Maintré, Louis-François, avocat; David, Pierre-Louis, propriétaire; Mitteau (ou Mittau), Jean-Baptiste, convoyeur; Leman, Nicolas, médecin; Kroubert, Antoine-Joseph, ex-directeur d'Ecole normale; Leguevel, Raymond, avocat; Meige, Pierre-Ulysse, médecin; Buffet, Pierre; Monnot, Pierre; ChallemeL-Lacour; Monthus, Emile-Jean-Baptiste, médecin; Vallerot (ou Devallerot), Louis-Charles; Lelièvre, Ferdinand; Magniez, Jules-Eugène; Grenet, Dominique; Boutin, Simon; Poirson, Eugène; Tesson, Léon; Venot, Philippe; Maigue, François; Lauly; Gagneur, Vladimir (1).

De cette liste, nous détachons donc le nom de ChallemeL-Lacour (Paul-Armand). Nous lui avons déjà consacré quelques lignes dans nos *Proscrits*. Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure (où il avait été le condisciple aîné d'Hippolyte Taine, d'Edmond About, de Francisque Sarccey, de la célèbre promotion), professeur de philosophie d'abord à Paris, ensuite à Pau et à Limoges, il résidait en cette ville lorsque se produisit le Coup d'Etat. Il donna sa démission, participa à une tentative d'insurrection républicaine, fut arrêté, emprisonné à Mazas, puis condamné au bannissement. Il gagna, sans moyen de subsistance, la Belgique au printemps de 1852.

Hélas ! la vie à l'étranger avait ses exigences. Les réfugiés du Coup d'Etat durent chercher des occupations pour se créer des ressources. ChallemeL-Lacour essaya de rentrer dans la carrière de l'enseignement qu'il avait abandonnée en France ou de devenir professeur libre en Belgique.

(1) Quelques-uns de ces noms sont dans Amédée SAINT-FERRÉOL, *Les proscrits français en Belgique ou la Belgique contemporaine vue à travers l'exil*, Bruxelles, C. Muquardt, 1870, I, pp. 88-89, 148-149. Il est loin d'avoir toute ma liste, mais il cite Pémergue, Valraux et Roger, notaire, que je n'ai pas rencontrés dans les Archives louvanistes.

C'est ainsi qu'il voulut faire des leçons publiques à Louvain, dans des conditions qui sont presque ignorées, ou tout au moins qui sont précisées par les Archives communales de la ville où Hugo passa la journée du 18 février, — déjà rappelée plus haut (1).

D'après le texte de ces Archives, le 22 avril, l'Administrateur de la Sûreté publique avait prié le Bourgmestre (2) de vouloir bien, jusqu'à nouvel ordre, n'accorder aucune autorisation de voyage aux réfugiés français internés à Louvain. Ceux qui désiraient absolument s'absenter devaient lui faire parvenir une demande établissant les motifs qui les obligeaient à se rendre dans une autre localité.

Ensuite, par lettre du 30 avril, le même Administrateur de la Sûreté publique informe le Bourgmestre louvaniste que le sieur Challemel-Lacour, Paul-Armand, réfugié français, est autorisé à séjourner provisoirement à Louvain et que les mesures prescrites à l'égard des autres réfugiés politiques internés en sa ville lui sont applicables.

Le 13 mai 1852, le Bourgmestre de cette ville adresse à l'Administrateur de la Sûreté publique à Bruxelles une demande de Challemel-Lacour, réfugié politique interné à Louvain, tendant à obtenir l'autorisation de se rendre le samedi suivant pour affaires de famille à Bruxelles et d'y séjourner 48 heures. L'autorisation est donnée par lettre du 14 mai.

Dans une lettre non datée, mais antérieure au 22 juillet 1852, et qui est adressée au susdit Administrateur, le Bourgmestre lui transmet la demande de Challemel-Lacour d'aller pendant 15 jours à Bruxelles. La réponse arrive du service de la Sûreté publique, le 22 juillet : la demande est accordée. Le 23, le magistrat louvaniste informe l'intéressé de cette autorisation. Mais, le même jour, il

(1) ARCHIVES DE LA VILLE DE LOUVAIN. ARCHIVES MODERNES. *Indicateur* 11622, 11683, 11750, 12893. Année 1852.

(2) C'était d'Udekem, qui exerça son mandat jusqu'au 30 avril. Il eut pour successeur de Luesemans, nommé le 6 mai.

avise le même Service que le réfugié français, ayant encore des affaires à régler, ne pourra se rendre dans la capitale que le vendredi 30.

Nous ne relevons rien dans les Archives entre la date du 23 juillet et celle du 8 octobre, où l'Administrateur de la Sûreté publique questionne Louvain sur le point de savoir si le Proscrit est de retour dans la cité : il voudrait que, dans l'affirmative, on lui transmette pour prorogation le permis de séjour de cet étranger.

La lettre, ayant pour objet cette demande, est transmise, pour prompt rapport, au Commissaire de police de Louvain, par apostille du 11 octobre 1852. Elle rentre avec un rapport du 12 octobre, lequel informe le haut magistrat de la cité que Challemel-Lacour est de retour et qu'il présentera lui-même, le lendemain, son permis de séjour au visa de l'Administrateur de la Sûreté publique de Bruxelles.

Le 13, cette information est envoyée à ce dernier par le même magistrat louvaniste qui, le 29, reçoit une lettre du Commissaire de police disant que le réfugié français, toujours en résidence à Bruxelles, déclare être autorisé par la Sûreté publique à séjourner dans la capitale et à venir toutes les semaines à Louvain pour y donner un cours.

Après cela, nous ne découvrons plus rien dans les registres communaux consultés, si ce n'est la note : « Le Bourgmestre de Louvain. Répondu de conformité à l'Administrateur de la Sûreté publique par lettre du 5 novembre 1852 ».

L'orateur français semble aimer d'aller de Louvain à Bruxelles et de Bruxelles à Louvain. Pourquoi faisait-il ces déplacements ? Les Archives de Louvain ne nous le disent pas. Elles ne parlent pas davantage des conférences qu'il désirait organiser en cette dernière ville. Mais nous apprenons la chose par un article-annonce de la feuille locale déjà mentionnée, soit le *Journal de Louvain et de l'Arrondissement*. Dimanche, 10 octobre 1852, n° 15, 15^e année :

» Ouverture d'un cours public de Littérature française.

M. *Chalmel-Lacour* ⁽¹⁾, professeur de Philosophie de l'Université de France, doit ouvrir à Louvain, dans la seconde quinzaine d'octobre, un cours de Littérature française.

M. *Chalmel-Lacour*, se propose d'en parcourir les diverses phases, en insistant spécialement sur quelques questions spéciales d'un grand intérêt.

Encouragé dans son entreprise par plusieurs personnes dont il s'est concilié l'estime, encouragé par plusieurs professeurs de l'Université, il ne peut manquer d'avoir un auditoire d'élite, aussi nombreux que sympathique. »

Le même journal nous procure cet autre renseignement :

Dimanche 24 octobre 1852, n^o 17, 15^e année. « Mardi dernier a eu lieu à 7 heures du soir, à la Salle de Flore, rue Neuve, la première séance de Littérature française donnée par M. Chalmel-Lacour, professeur de Philosophie à l'Université de France, au milieu d'une foule des plus compactes; dans notre prochain numéro nous reviendrons sur cette soirée qui a été des plus intéressantes. »

Mais en outre, voici qui nous permet d'accroître quelque peu notre bibliographie. Dans le *Journal des Petites Affiches de l'Arrondissement de Louvain* (qui subsiste encore à l'heure actuelle) nous découvrons cette autre annonce :

» Cours de Littérature française de M. Chalmel-Lacour, Professeur de l'Université de France.

Tous les mardis, à sept heures du soir, dans la *Salle de Flore*, rue Neuve, n^o 28 ⁽²⁾.

Le prix de la souscription est de cinq francs par mois, des listes de souscription sont déposées à la *Société de Lecture*, à la *Société de l'Académie*, au *Café de Frascati* et au *Nouveau St Georges* » ⁽³⁾. Cette annonce est insérée dans les n^{os} 43

⁽¹⁾ Chalmel : *sic*.

⁽²⁾ La *Salle de Flore* n'existe plus. Elle était dans la rue qui s'appelle présentement rue Léopold Vanderkelen.

⁽³⁾ Sociétés réputées de la ville. — *La Lecture*, rue des Ecreniers : elle occupait des locaux dépendant de l'ancien Collège des Drieux; *La Société de l'Académie* : Académie de musique, près de l'Hôtel de Ville; *Nouveau St-Georges* : il y avait un *Café St-Georges*, au coin des rues de Tirlemont et du Chêne.

(dimanche 24 octobre 1852), 44 (31 octobre), 45 (7 novembre, et 46 (14 novembre) ».

À partir de cette date, elle disparaît.

Le *Journal de Louvain*, on vient de le lire, a célébré le succès de l'exilé français dans sa première conférence du 24 octobre.

L'*Indépendance belge* du 12 s'exprimait en ces termes, sur le cours qu'on attendait : « M. ChallemeL-Lacour, professeur de philosophie de l'Université de France, doit ouvrir à Louvain, dans la seconde quinzaine d'octobre un cours de littérature française. Ce jeune critique se propose d'en parcourir les différentes phases. Il insistera néanmoins sur les destinées de la poésie et sur quelques questions d'un haut intérêt philosophique, entre autres sur les caractères de femmes dans la littérature française depuis le XI^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e ». Le grand organe bruxellois rapporte, sous la date du 22 octobre, l'accueil enthousiaste réservé par le public louvaniste au conférencier : « De nombreux aperçus, des citations bien choisies et bien lues, des idées neuves exprimées dans un langage plein de fermeté, d'élévation d'esprit et d'éloquence, le ton assuré du débit, la physionomie sympathique du jeune orateur, tout a concouru à exciter plusieurs fois les applaudissements de l'assemblée qui se pressait dans la salle et jusque hors du seuil. Les dames qui assistaient à la séance ont paru accepter avec la même faveur les jugements de leur historien. En un mot, cette première leçon n'est pas un coup d'essai, c'est un coup de maître. Un tel succès honore également la société de Louvain et M. ChallemeL-Lacour ».

Un biographe de l'orateur français, Ed. Krakowski, qui extrait ce texte de l'*Indépendance*, dit avoir constaté qu'après cet article, elle cesse d'informer ses lecteurs de ce qui se passe à Louvain : ...« Et, cependant, sans qu'aucun désaccord public puisse être enregistré, nous voyons ces

conférences interrompues avant la fin de l'année 1852 et Challemeil obligé de revenir à Bruxelles » (1).

Le *Journal de Louvain*, que nous avons cité pour son aimable mention accordée, dans le numéro du dimanche 24 octobre, à la première séance de la Salle de Flore, ne souffle mot, non plus, dans ses numéros suivants, du Cours qui s'annonçait brillant. Ainsi donc, à notre tour, nous observons que les conférences de Louvain sont « interrompues », et, par conséquent, nous nous demandons avec Krakowski : « Que s'est-il passé ? » Lui répond à sa question en se questionnant lui-même : « Une intervention probablement des autorités ecclésiastiques averties sur l'anticléricalisme de Challemeil-Lacour ? Peut-être quelques écarts de parole ? »

La supposition a été émise avant le critique de 1932. Sur quels arguments connus repose-t-elle ? Sur aucun qui, à mon sens, serait un document sérieux. En tout cas, jusqu'à plus ample informé (2), nous pensons que les Autorités ecclésiastiques ne sont pas intervenues. D'ailleurs, ces Autorités, savoir l'Université, ne devaient pas avoir, dans la présente occurrence, le droit d'émettre un veto ? Et puis, avaient-elles des raisons d'intervenir ? L'hypothèse est admissible, mais il faut néanmoins faire observer que le projet de Challemeil-Lacour avait d'abord, au dire du *Journal de Louvain*, reçu l'assentiment et même les encouragements de plusieurs professeurs de l'Université. Notons encore que le lieu de réunion n'était pas dans un local de l'Alma Mater, mais dans une salle accessible à tous, la salle de Flore, rue Neuve ; des Louvanistes âgés, que j'ai consultés, se rappellent son emplacement, sa physionomie et son emploi. Bâtie en 1806, elle a duré jusqu'en 1870.

(1) Edouard KRAKOWSKI, *La Naissance de la III^e république. Challemeil-Lacour. Le philosophe et l'homme d'état*. Paris, Neuchatel. Victor Attinger, 1932, pp. 120-121.

(2) Je n'ai pas rencontré d'informations sur l'affaire de l'interdiction dans le *Journal des Petites Affiches* ni dans le *Journal de Louvain*. L'Université actuelle ne possède rien, du moins à ma connaissance, qui soit propre à éclaircir l'affaire.

Un menu détail de notre « petite histoire » serait peut-être de nature à nous surprendre : c'est que l'annonce du cours, dans le *Journal des Petites Affiches*, y fut maintenue jusqu'au 14 novembre ? Y est-elle restée parce qu'elle avait été payée d'avance pour quatre numéros ? A-t-on continué à l'insérer parce que ChallemeL attendait que fussent réglées des difficultés que l'Administration communale de Louvain, ou la Sûreté publique de Bruxelles, aurait soulevées ? (1)

Nous nous sommes également demandé pourquoi il cherchait à se rendre dans la capitale. Était-ce pour y revoir des compatriotes ? Était-ce pour travailler ou pour « lire des livres » en vue de ses conférences ? Ce sont encore des questions auxquelles, faute de renseignements, il ne nous est pas possible de répondre.

Il est licite pourtant d'imaginer que Bruxelles attirait l'orateur franco-louvaniste parce que celui-ci désirait y vivre son roman amoureux avec Mme Edouard Fétis, la femme du musicologue réputé, — roman dont la chronique du temps a beaucoup parlé.

Mais,... quelles que soient les solutions que des documents administratifs ou politiques pourraient nous apporter un jour, on nous permettra certes de tirer des pages précédentes la conclusion que le séjour des Proscrits en Belgique était l'objet d'une surveillance attentive. Dans ces pages, qui ne renferment que des « notules » l'on a un nouveau témoignage de la peine que s'imposaient les réfugiés pour gagner le pain de l'exil. En outre, elles laissent entrevoir l'influence intellectuelle qu'exerçaient les Français sur l'étranger bienveillant, influence dont nous nous sommes enquis déjà dans notre livre de 1938.

(1) A une demande que je lui avais adressée, l'Administrateur de la Sûreté publique au Ministère de la Justice a répondu, sous la date du 9 janvier 1939, que les Archives de la Sûreté publique, déposées en ce Ministère de la Justice, ne renfermaient aucun dossier au nom de P. ChallemeL-Lacour.

La découverte des « Chants de Maldoror »

(Lecture faite à la séance du 11 février 1939
par M. Valère Gille).

Madame, Messieurs,

La communication que j'ai à vous faire, n'est qu'une anecdote que je veux vous conter.

Je m'en excuserais, si je ne savais que les communications les plus courtes sont, à vos yeux, les meilleures. Je ne vous demanderai que quelques minutes d'attention. Mais, j'ai pensé que dans la « chose littéraire », comme disait déjà Sainte Beuve, il n'est rien, même de plus minime, qui n'ait son intérêt, et qu'une historiette de Tallemant des Réaux sur Jean de La Fontaine, ou une réflexion du prince de Ligne, après sa visite à Jean-Jacques, écrivant qu'il aurait en en parlant ennobli un fromage, nous en dit plus long que tout un chapitre, sur l'indolente amoralité du premier ou sur le lyrisme ingénu du second.

Ceci dit, j'aborde mon sujet qui est proprement la découverte à Bruxelles des *Chants de Maldoror*, en 1885.

Vous savez qu'après la guerre, une génération nouvelle, dont la sensibilité exacerbée recherchait toutes les œuvres outrancières, se prit de fureur pour des auteurs — que nous, nous connaissions, il est vrai, de longue date — mais qui s'adaptèrent merveilleusement à la nouvelle façon de sentir et de penser — ou de ne pas penser. C'était des auteurs

qu'on pourrait qualifier de *frénétiques*. Dostoiewski et Rimbaud étaient particulièrement cités, et aussi *Les Chants de Maldoror* de Lautréamont.

On vient d'en donner une nouvelle édition, et je lis dans le feuilleton littéraire de l'un de nos critiques qui se veut à l'avant-garde, M. Helleins, les lignes suivantes :

» Je ne crois pas nécessaire de m'attarder à l'œuvre elle-même. Elle sera bientôt familière aux meilleurs de la génération actuelle. Mais il convient de signaler tout particulièrement la magistrale édition des *Chants* et des *Poésies* que vient d'éditer G. L. M., avec une préface de l'un de ceux qui contribuèrent le plus à la gloire posthume du poète, André Breton...

» J'ai retrouvé dans ce volume... avec plaisir, et une certaine fierté, en appendice, des extraits d'articles sur Lautréamont, publiés il y a une dizaine d'années dans la revue que je dirigeais alors, *Le Disque Vert*; nous avions, en effet, consacré un numéro spécial aux *Chants de Maldoror* et à son auteur... »

Qu'il me soit permis de compléter cette documentation. Et c'est ici que se place notre anecdote.

Comme beaucoup d'entre vous le savent, les premiers *Jeunes-Belgique* se réunissaient tous les jours, à cinq heures, au café *Sésino*, sur les boulevards. Il y avait là, entre autres, Max Waller, Albert Giraud, Iwan Gilkin, Eckhoud, Maubel..

Un jour, on vit arriver au rendez-vous un peu en retard, se dandinant élégamment à son habitude, Max Waller, en veston de velours noir, lavallière au vent, et brandissant joyeusement un livre.

C'était un volume du format 3,50 — expression d'avant guerre — broché, couverture d'un jaune terni que l'on reconnaissait comme appartenant à la collection Lacroix-Verboeckhoven, et qui portait comme titre : *Les Chants de Maldoror*.

Ceci se passait à la fin de l'été 1885.

Max Waller, ayant pris place parmi ses amis, leur expliqua qu'il avait reçu ce livre des mains du libraire-éditeur Rosez qui en avait découvert un stock au fond de sa cave. C'était, disait-il, l'œuvre d'un fou qu'après composition, on n'avait osé mettre en vente.

Max Waller ouvrit le volume et, pour égayer ses compagnons de table, se mit à lire quelques pages. Soudain le visage d'Iwan Gilkin se fit sérieux. Il s'écria : « Mais il y a du génie dans cette œuvre ! » Et s'emparant du volume que tenait Max Waller, il l'emporta chez lui et le lut toute la nuit. Le lendemain, il annonçait à son ami Albert Giraud qu'il avait découvert l'œuvre la plus étrange mais aussi la plus remarquable de ces temps.

Il convertit à ses vues Albert Giraud, puis Max Waller, Eckhoud et les autres. Ils coururent chez Rosez dont l'officine, aujourd'hui démolie, se trouvait rue de la Madeleine sous les locaux de la Grande-Harmonie. Ils achetèrent une dizaine d'exemplaires et les adressèrent à J. K. Huysmans, à Joséphin Péladan, à Léon Bloy, à d'autres encore.

Et dans son numéro du 5 octobre 1885, la *Jeune Belgique* publiait des fragments des *Chants de Maldoror*, avec cette note qui était de Gilkin : « Nous donnerons prochainement une étude sur le Vicomte (sic) de Lautréamont ».

L'affaire eut quelque retentissement à Paris. Léon Bloy devait dans la suite consacrer dans la *Plume* du 1^{er} septembre 1890 un long article aux *Chants de Maldoror* sous ce titre, *Le Cabanon de Prométhée*.

Nous nous souvenons aussi qu'ayant visité Henri de Régnier à l'Hôtel, où il était descendu à Bruxelles, en 1890, nous vîmes dans sa chambre, sur la table de nuit, un exemplaire des *Chants de Maldoror* qu'il avait emporté dans sa valise.

Je ne vous ai conté cette anecdote que pour rendre hommage, une fois de plus, à la vaste et curieuse intelligence de l'un des nôtres, Iwan Gilkin et à sa perspicace sensibilité, et aussi pour reporter à l'année 1885 la découverte de l'œuvre de Lautréamont.

Anecdotes sur J.-J. Rousseau

(Lecture faite à la séance du 11 février 1939
par M. Gustave Charlier).

Il y a soixante ou soixante-dix ans d'ici, on rencontrait parfois à Bruxelles un curieux personnage qui, pour être Liégeois, n'en jouissait pas moins dans la capitale d'une manière de popularité. Dans un de ses volumes de souvenirs, Louis Hymans s'est plu à tracer un amusant croquis de « cet original et sympathique vieillard qui, pendant trois » quarts de siècle, a prodigué à la ville de Liège les trésors » de sa philosophie sans fiel et de son érudition sans pédantisme. » Il aurait pu, continue le mémorialiste, « servir » de modèle à Walter Scott pour son Antiquaire, ou à » Balzac pour l'un de ces vidames qui égayaient le personnel » du faubourg Saint-Germain au retour de l'émigration. Il » ne lui manquait, pour être complet, que le carrick et les » bottes à revers. » (1)

Né à Namur en 1787, d'une vieille famille de la région, le baron Albert d'Otreppe de Bouvette alla suivre à Paris les cours de l'Ecole de Droit sous le premier Empire. Nommé en 1811 auditeur à la Cour d'Amiens, il dirigea ensuite le parquet d'Abbeville, pour retourner bientôt à Amiens comme conseiller auditeur. Il démissionna en 1816 pour rentrer au pays natal, et il y devint auditeur militaire à Liège, puis substitut honoraire du procureur général. Il prit sa retraite en 1832 et partagea désormais ses laborieux

(1) Louis Hymans, *Types et silhouettes*, Bruxelles, 1877, pp. 264-265.

loisirs entre la recherche archéologique et la méditation morale. Il contribua de la sorte à fonder l'Institut archéologique liégeois, dont il fut le premier président.

Or, dès 1852, cet érudit de province s'était mis à publier périodiquement de menus opuscules où il parlait un peu de tout et beaucoup de lui. « Il y avait, note encore Louis » Hymans, une perpétuelle jeunesse dans ses petites brochures jaunes, vertes, bleues, qui, sous le titre modeste » de *Tablettes*, apportaient chaque mois à ses concitoyens » le fruit de ses réflexions humoristiques. Il venait souvent » à Bruxelles et distribuait lui-même ses opuscules aux » journalistes, leur faisant entendre qu'une petite mention » de sa prose lui ferait plaisir. Je crois qu'on ne le lisait » guère, mais on promettait toujours, et le centenaire s'en » allait satisfait, promettant, de son côté, une nouvelle » brochure, qu'il ne manquait jamais d'apporter. »

A la mort du brochurier, survenue en 1875, ces *Tablettes liégeoises* ne comptaient pas moins de cent-vingt fascicules, représentant plusieurs milliers de pages. Si peu de contemporains déjà les avaient lues jusqu'au bout, on peut assurer qu'elles dorment aujourd'hui dans l'oubli le plus profond. Aussi bien notre *Biographie nationale* se montre-t-elle fort dure pour ce qu'elle appelle un « recueil de futilités et de » lieux communs, trahissant à la fois le vide de la pensée » et la vanité de l'auteur, toujours occupé de se mettre » en scène. » (1) Le fait est qu'il y a là bien du fatras, et pas mal de bavardages sans intérêt. Mais on y trouve aussi, à la rencontre, certains détails curieux. Transporté soudain, en 1807, de son village d'Emines à un quatrième étage de la rue du Bac, d'Otreppe avait gardé un souvenir assez vif des gens et des choses du premier Empire, et, d'autre part, on pourrait extraire des pages qu'il consacre à son passage aux Cours d'Amiens et d'Abbeville, plus d'un trait utile pour l'histoire de la première Restauration, des Cent Jours et de la Terreur blanche.

(1) *Biographie nationale*, t. XVI, col. 372.

C'est ainsi encore qu'il nous conserve sur J.-J. Rousseau, dont il avait pu fréquenter certains familiers, des anecdotes qu'on ne retrouve pas toutes ailleurs, et qu'il vaut peut-être la peine d'exhumer.

* * *

Je ne dis point cela pour celles que lui aurait rapportées un centenaire au nom prédestiné — il s'appelait Centenier — que d'Otreppe rencontra à Spa vers 1865. Ce brave homme déraisonnait quelque peu. A son âge, c'est permis. Et ses prétendus souvenirs ne paraissent, hélas !, pas très sûrs. C'est ainsi qu'à l'en croire, il aurait, lui, Centenier, assisté aux derniers moments du grand homme !

« Savez-vous, confiait-il à l'auteur des *Tablettes*, savez-vous à qui je pensais lorsque vous m'avez abordé?... » A J.-J. Rousseau. Evoquant ma mémoire encore fraîche, fidèle, je me retrouvais à Ermenonville lorsque le philosophe de Genève fit ouvrir la fenêtre du pavillon au moment d'expirer, et prononça ces quelques paroles que j'ai entendues : « Que je puisse voir encore le soleil ! » Un instant après, son âme aimante s'envolait vers le séjour des étoiles, et puisse le soleil de la miséricorde l'avoir couvert de ses divins rayons pour le rendre digne de l'éternel bonheur, cette félicité après laquelle nous aspirons tous !! » (1)

Holà ! Nous savons trop, et par trop de témoignages concordants, que personne, en dehors de la seule Thérèse Levasseur, n'a pu entendre les dernières paroles de Jean-Jacques. Le digne centenaire de Spa avait sans doute trop contemplé la gravure fameuse de Moreau le Jeune, et il croyait avoir vécu ce qu'il n'avait pu que rêver.

Je crains fort qu'il ne faille pas davantage faire grand fond sur un autre souvenir qu'évoquait devant d'Otreppe la même tête vénérable :

(1) *Essai de Tablettes liégeoises*, 48^e livraison, mars 1865. Liège, Carmanne, 1865, in-16, p. 92.

« Un soir, lorsque les derniers rayons du soleil doraien
 » les rives de la Seine, je me décidai, par un caprice de
 » touriste, à traverser le fleuve sur un léger esquif, près
 » de Suresnes.

» M. Rousseau et un vieux invalide étaient au nombre
 » des passagers.

» La rivière traversée, il fallait payer le nautonnier.

» Le mutilé de Mars avait oublié que le prix du dernier
 » verre de vin de Suresnes avait épuisé le fond de sa bourse.

» Son voisin, dont la figure était empreinte d'un sublime
 » sentiment de mélancolie, s'aperçoit de sa détresse. —

» Mon brave, lui dit-il avec une touchante bonté, permettez-
 » moi de vous faire une légère avance. A l'occasion, vous
 » userez de retour à mon égard. — Je ne le souffrirai pas,

» M. Rousseau, dit le passeur d'eau; non, je suis payé
 » par l'honneur de vous avoir reçu dans ma barque. Là-

» dessus, il se découvre, s'incline avec respect. Nous
 » l'imitons.

» Touché de ces marques de déférence, J.-J. Rousseau
 » nous prend, à tous, les mains et nous remercie avec
 » attendrissement.

» Là fut l'origine de notre connaissance. » (1)

Il est bien difficile de ne pas reconnaître ici — mais tourné en berquinade, et traduit en style Empire — un épisode bien connu de la 9^e Promenade des *Rêveries d'un promeneur solitaire*. De la même source paraît venir en droite ligne la première des deux anecdotes que le même vieillard, toujours à l'en croire, aurait recueillies de la bouche même du philosophe :

« Il me dit un jour : dans deux circonstances légères,
 » fugitives, j'ai eu quelques instants de vive sensation
 » morale, peut-être les plus enivrants de ma vie, traversée
 » par tant de soucis, marquée par tant d'infortunes... Il
 » ajouta :

(1) *Ibid.*, pp. 93-94.

» Un soir que je me croyais persécuté, que de poignantes
 » inquiétudes torturaient mon esprit, que des pointes acérées
 » de regrets et de remords torturaient mon âme, un soir,
 » je me traînais accablé et solitaire dans une promenade
 » dont l'issue devait me soustraire à la foule. Mais cette
 » issue désirée me fut soudain interdite par une petite loterie
 » où, à chaque coup de dé, on gagnait un macaron. Or, à
 » cette heureuse loterie était tout un pensionnat de petites
 » filles. De là l'obstacle à la circulation de ce passage.
 » Forcément arrêté, je regardai cet essaim de jolies enfants;
 » leurs visages riants et frais changèrent mes dispositions.
 » Je pris plaisir à suivre leurs jeux, et enfin, perdant ma
 » timidité habituelle, j'allai jusqu'à m'associer à leur for-
 » tune. Je suppléai aux ressources épuisées, et je voulus,
 » faisant les mises, que chacune tirât à son tour. A la
 » longue je gagnai tous les macarons, et le bonheur de les
 » obtenir brillait dans tous les yeux. Les miens se mouillèrent
 » de larmes par le plaisir que je procurais et je sentis, au
 » fond de mon cœur, tout ce qu'il y avait de félicité dans
 » le sentiment, la bonté et l'association des plaisirs.

» Une autre fois, et à une époque bien antérieure, jeune
 » encore, j'errais à l'aventure.

» Deux jeunes filles allaient cueillir des cerises. Je les
 » accompagnai, et dans des jeux les plus innocents, les plus
 » enfantins, j'éprouvai de ces jouissances du cœur dont les
 » traces se conservent et font le bonheur des souvenirs. » (1)

Ces dernières lignes résument — fort mal — une page
 à la fois exquise et célèbre des *Confessions*. Tant et si bien
 qu'en dernière analyse il n'y a vraiment rien à retenir,
 pour l'histoire littéraire, de ces fallacieuses révélations d'un
 centenaire.

* * *

Il se trouve heureusement, dans les *Tablettes liégeoises*,
 quelques pages plus véritables, et qui nous transmettent

(1) *Ibid.*, pp. 94-95.

sur J.-J. Rousseau des témoignages moins sujets à caution. D'Otreppe les avait recueillis pendant son séjour d'études à Paris. La bienveillante protection d'un de ses maîtres de l'Ecole de Droit, Namurois d'origine comme lui-même, Hyacinthe Blondeau (1784-1854), l'avait introduit dans quelques salons où il avait pu fréquenter plus d'une notabilité de l'époque :

« Je m'honore, écrit-il, de l'amitié qu'ont daigné m'accorder, lorsque j'étais bien jeune encore, deux hommes illustres, l'un dans les sciences d'application, l'autre dans les beaux-arts : c'étaient MM. Thouin et Van Spandonck, tous deux membres de l'Institut, professeurs au Museum d'histoire naturelle. Amis intimes, ils se réunissaient presque tous les soirs chez la sœur mariée de l'un d'eux, Mme Gilbert; c'était une femme instruite, spirituelle, amie de Mme Daubenton. Elle recevait à des soirées intimes et sans apprêts les littérateurs les plus distingués, les savants les plus illustres de son époque. Ainsi, là, j'ai rencontré bien souvent Volney, Andrieux, Ducis surtout, Cuvier, de Jussieu, Geoffroy-St-Hilaire; parmi les grands artistes, Grétry, Gérard, et enfin j'y ai vu, dans de courtes visites, Talma, Mme Duchesnois, Mlle Mars et bien d'autres personnes d'un grand renom. J'avais le bonheur d'être admis à toutes ses soirées et d'y dîner tous les jeudis. Au mariage de mon meilleur ami de cette époque, M. Légier, qui épousait la nièce de Mme Daubenton, j'ai eu l'honneur d'être placé à côté de Mme de Buffon (morte le 26 mai 1852). » (1).

Or, l'un des visiteurs les plus assidus de ce salon s'était trouvé, quarante ans plus tôt, en relations assez intimes avec Jean-Jacques, et il raconta au jeune Belge, qui ne perdait pas un mot de son récit, un trait bien caractéristique de la psychologie du malheureux grand homme :

(1) *Ibid.*, pp. 101-102.

« Chez la bonne Mme Gilbert donc, au Jardin des Plantes, » à Paris, en 1808, son frère, M. le professeur Thouin, » m'a raconté l'anecdote suivante sur J.-J. Rousseau, avec » lequel il était lié par des goûts mutuels pour les fleurs » et les herborisations.

» Un soir, me dit M. Thouin, un soir que Jean-Jacques » et moi avions parcouru toute la vallée de Montmorency » pour y rechercher des plantes, et que, de retour au foyer, » nous goûtions le bonheur du repos, on frappa à la porte. » — « Qui vient me troubler si tard ? » demanda Jean- » Jacques. — Et aussitôt il parut soucieux, inquiet.

» Thérèse, qu'on sait avoir été rencontrée par hasard, » recueillie par bonté, conservée par amour, Thérèse, cette » femme si peu digne de lui pour l'esprit et le cœur, ouvrit » la porte de l'humble cabane, sa retraite alors à Mont- » morency, avant qu'il n'allât se réfugier à l'Hermitage.

» La porte ouverte, un homme vêtu de noir, un papier » à la main, parut : c'était un huissier. Il demanda avec » politesse : « N'est-ce pas ici que demeure M. Alberti ? » » — Thérèse répondit : « Je ne connais pas ce nom-là », » et congédia cet homme, simplement trompé, et dont rien » n'annonçait le dessein de mystifier et de déplaire.

» Rousseau, dont l'humeur était chagrine et le caractère » aigri, Rousseau n'en pensa point de même. Déjà atteint de » misanthropie, commençant à se croire partout des ennemis, » il éclata soudain et se livra à d'éloquents emportements. — » « Voyez, dit-il, on me poursuit jusque dans ma modeste » retraite, dans cet asile solitaire; on épie mes démarches, » on viole mon domicile ! » et, dans sa colère, il eut des » mouvements sublimes et des éclairs de génie. Générale- » ment timide et silencieux, il n'avait ni l'imagination » bouillante de Diderot, ni la causticité piquante de Piron, » ni l'esprit vif, sarcastique, de Voltaire. Mais cette fois, » m'a répété en maintes occasions M. Thouin, cette fois, » sa verve, son entraînement, son indignation l'élevèrent » à la plus haute, à la plus admirable éloquence. J'aurais » voulu recueillir ses paroles, et alors mon illustre ami m'en

» retraça quelques-unes, que je n'essayerai pas de reproduire
» tant elles sont au-dessus de mes efforts. » (1).

Le récit de d'Otreppe présente, cette fois, tous les caractères de la véracité. Nous savons, en effet, par ailleurs que le botaniste André Thouin (1747-1824) a été, au moins un moment, en relations assez suivies avec le Génevois. On a publié naguère, dans la *Correspondance générale* de ce dernier, une lettre qu'il lui adressait dans l'été de 1771, à propos d'une herborisation qu'ils devaient faire ensemble (2). Et dans une épître à M. de la Tourrette, du 25 janvier suivant, il vantait la « complaisance » et le « soin » de ce confrère en botanique (3). Il y a donc des chances sérieuses pour que l'anecdote transmise par d'Otreppe soit, dans l'essentiel, authentique.

Il semble qu'on puisse en dire autant d'un autre trait du même grand homme, que lui avait rapporté, vers le même temps, son illustre compatriote, le musicien André Grétry :

« La première fois que, de retour d'Italie, je vis M. Rousseau, me dit Grétry, c'était un soir à la sortie de l'Opéra. J'étais avec Marmontel. Ce dernier, ayant aperçu Rousseau, me fit l'honneur de me présenter comme un jeune compositeur de quelque espérance. Accueilli avec politesse, j'étais enchanté, lorsque soudain, dans la foule, Jean-Jacques fit un faux pas et faillit tomber. Je me hâtai de lui prendre le bras pour le soutenir; il se défendit, parut avoir de l'humeur et me dit : « Merci, Monsieur, je n'ai besoin de personne. » D'après ce trait, qu'on juge du sentiment d'indépendance, pour ne pas dire d'orgueil, du citoyen de Genève.

» En me rapportant ce fait et bien d'autres, Grétry me faisait voir la petite et modeste écritoire qui avait appartenu à Jean-Jacques, seule relique de ce séjour que ce

(1) *Ibid.*, pp. 102-104.

(2) Tome XX, p. 112.

(3) *Ibid.*, p. 130.

» grand écrivain a illustré et auquel Grétry a prêté un
» nouvel éclat. » (1)

Au premier abord, ce récit ne laisse pas de prêter quelque peu au soupçon. Grétry n'est arrivé à Paris, venant de Rome, qu'au mois de janvier 1767. Et d'autre part nul n'ignore qu'une brouille mortelle avait surgi entre Jean-Jacques et Marmontel au lendemain de la publication de la *Lettre sur les Spectacles*, soit sur la fin de 1758. On voit mal l'auteur de *Bélisaire* présenter, à une date postérieure, le musicien liégeois à Rousseau, lequel tenait désormais cet ancien intime pour « un ennemi personnel furieux et implacable » (2). Aussi bien, Marmontel n'eût-il pas manqué, dans ce cas, de consigner cette anecdote dans ses *Mémoires*, où le Genevois est si joliment drapé. Mais la mémoire de d'Otreppe a pu l'induire en confusion sur la personnalité du compagnon de Grétry. Le fait est que, dans ses propres *Mémoires*, celui-ci rapporte le même trait en d'autres termes et avec plus de détails. Les deux récits concordent assez, à cette différence près que le musicien ne fait, à ce propos, nulle mention de Marmontel :

« J'aime aussi à me rappeler que ce fut à une représentation
» de la *Fausse Magie* que l'on me présenta à J.-J. Rousseau.
» J'entendis quelqu'un qui disait : « M. Rousseau, voilà
» Grétry, que vous demandiez tout à l'heure ». Je volai
» auprès de lui, je le considérai avec attendrissement. —
» « Que je suis aise de vous voir !, me dit-il ; depuis long-
» temps je croyais que mon cœur étoit fermé aux douces
» sensations que votre musique me fait éprouver. Je veux
» vous connaître, monsieur, ou, pour mieux dire, je vous
» connois déjà par vos ouvrages ; mais je veux être votre
» ami. — Ah ! monsieur, lui dis-je, ma plus haute récom-
» pense est de vous plaire par mes talens. — Etes-vous
» marié ? — Oui. — Avez-vous épousé ce qu'on appelle

(1) *Tablettes* citées, p. 105.

(2) Voir sa lettre à Mme de Créqui du 3 février 1761, et cf. *Confessions*, partie II livre X, fin de l'année 1758.

» une femme d'esprit ? — Non. — Je m'en doutois ! —
 » C'est une fille d'artiste; elle ne dit jamais que ce qu'elle
 » sent, et la simple nature est son guide. — Je m'en dou-
 » tois : oh ! j'aime les artistes, ils sont les enfans de la
 » nature. Je veux connoître votre femme et je veux vous
 » voir souvent ». — Je ne quittai pas Rousseau pendant
 » le spectacle; il me serra deux ou trois fois la main pendant
 » *la Fausse Magie*; nous sortîmes ensemble : j'étois loin de
 » penser que c'étoit la première et la dernière fois que je lui
 » parlois ! En passant par la rue François, il voulut fran-
 » chir des pierres que les paveurs avoient laissées dans la
 » rue; je pris son bras et lui dis : — Prenez garde, M. Rous-
 » seau ». — Il le retira brusquement en disant : « Laissez-
 » moi me servir de mes propres forces. » — Je fus anéanti
 » par ces paroles; les voitures nous séparèrent, il prit son
 » chemin, moi le mien, et jamais depuis je ne lui ai parlé.» (1).

La Fausse Magie ayant été représentée pour la première fois le 1^{er} février 1775, cette curieuse rencontre doit remonter à la même année. Quant à la confusion qui mêle Marmontel à cet épisode, elle a sans doute sa source dans le fait qu'il se trouvait être le librettiste de cette « comédie » musicale.

* * *

Antiquaire de Walter Scott ou vidame de Balzac, le baron d'Otreppe de Bouvette avait donc gardé au fond de sa mémoire quelques bribes anecdotiques qui ne sont pas toujours sans intérêt. Le bon grain se découvre parfois dissimulé parmi la luxuriante ivraie, et l'on peut trouver quelque utilité même à ces *Tablettes liégeoises*, si lestement condamnées par la *Biographie Nationale*.

Gustave CHARLIER.

(1) *Mémoires ou Essais sur la Musique*, Bruxelles, 1924, t. I, pp. 165-166. (*Œuvres complètes de Grétry* publiées par le Gouvernement belge).

Emile Verhaeren

sous la férule d'Emile van Arenbergh

C'était un maître. Il fut le nôtre.
Iwan GILKIN.

A peine installé à Louvain, au début de 1876, l'étudiant en philosophie et lettres, Emile Verhaeren, soumet à son professeur de littérature, Léon de Monge, une pièce en vers, une ode classico-romantique, qu'il désire voir paraître dans la *Revue Générale*. En tant que membre du comité de rédaction, Léon de Monge promet sa voix, tout en faisant remarquer qu'elle n'est pas prépondérante; mais le professeur sort ses crayons, souligne de bleu les beaux passages, de rouge les incorrections, et renvoie le manuscrit au jeune poète.¹

A quels sacrifices ne se résout-on point pour voir paraître ses premiers alexandrins ! Emile Verhaeren supprime tout le passage où il chantait le grand homme, l'Idole, Napoléon I enfin, et remet dans le droit chemin une meute de métaphores qui s'égaraiient. Satisfaite de cette soumission au bon sens, l'austère revue agréa le coup d'essai de la plume qui, bien plus tard, allait conquérir à la poésie des domaines nouveaux. *Plus de Poètes* paraît dans le fascicule d'avril 1876.

A vrai dire, ce coup d'essai n'était pas un coup de maître. Certes, bien que l'accord de la lyre et de la croix, souhaité dans ce morceau déclamatoire, rappelât l'éducation reçue au

(¹) Lettre inédite de Léon de Monge à Emile Verhaeren (Bibliothèque Royale).

collège Sainte-Barbe à Gand, ces vers n'étaient plus tout à fait des vers d'enfant de chœur comme ceux qu'Edmond Estève a pu parcourir ⁽¹⁾; ils ont néanmoins quelque chose de guindé, de solennel et de laborieux; ils viennent d'un rhétoricien rimeur, sûr de lui et sérieux avant l'âge, mais qui ignore, en 1876, les noms de Baudelaire et de Verlaine. On y entend, dès les premiers hémistiches, l'oiseau gazouiller, le vent murmurer, on y parle d'accords immortels, mais le vers ne chante pas et la strophe se traîne lourdement jusqu'à la rime finale. Le Mentor, Léon de Monge, ne s'était d'ailleurs pas inquiété outre mesure de ces détails.

Trois ans plus tard, en octobre 1879, paraissait en tête du premier numéro de la *Semaine des Etudiants*, un compliment rimé qui ne manquait ni d'humour ni de désinvolture ⁽²⁾. L'auteur se dissimulait sous le pseudonyme un peu Vie de Bohème de *Rodolphe*. On apprit plus tard que le spirituel Rodolphe et le grave auteur de *Plus de Poètes*, collaborateur de la *Revue Générale*, étaient le même homme.

Dans l'intervalle entre ces deux publications, Emile Verhaeren a-t-il appris sans aide à filer une strophe, à cadencer un vers, à préparer adroitement le trait final, même s'il n'est, comme ici, qu'une simple plaisanterie? Ou bien a-t-il rencontré un maître de versification, plus souple et moins réactionnaire que Léon de Monge dont l'admiration allait exclusivement aux classiques du grand siècle?

Il ne faut pas nier l'influence des sociétés de littérature, l'*Emulation* et la *Littéraire*, où Verhaeren a pu trouver des encouragements et des conseils, mais si l'on en croit les « Jeune Belgique », il y eut un étudiant en Droit, louvaniste

⁽¹⁾ « Il m'a été donné de parcourir un certain nombre de [vers] que Verhaeren composa pendant ses années de collège. Ce sont des vers d'enfant et même des vers d'enfant de chœur. » Edmond Estève : *Un grand poète de la vie moderne, Emile Verbaeren*, page 8.

⁽²⁾ Sur le séjour de Verhaeren à Louvain et surtout sur sa collaboration à la *Semaine des étudiants*, de précieux renseignements m'ont été fournis par l'élégante étude de M. Georges Doutrepoint : *Les Débuts littéraires d'Emile Verbaeren à Louvain*.

d'origine, qui enseigna, par l'exemple, l'art des vers, et qui corrigea les essais poétiques de toute une poignée de littérateurs.

Au sujet d'Emile Van Arenbergh, l'accord des témoignages est unanime. Giraud, Gilkin, Verhaeren n'oublièrent jamais ce qu'ils lui devaient, et l'on se demande où se trouve le plus de grandeur morale, dans la reconnaissance indéfectible des disciples ou dans le modeste effacement du maître à l'heure des triomphes.

Ce qu'on apprenait à l'école de ce maître — car c'est le titre de maître que lui décernent Gilkin et Giraud — (1), nous ne le savions que par quelques vagues confidences ; l'on aurait toujours ignoré ce que furent vraiment les leçons de Van Arenbergh, si ce jeune pédagogue ne s'était préoccupé de ses élèves même pendant les vacances académiques, leur envoyant des critiques et des conseils, alors qu'ils avaient regagné leurs foyers pour se reposer des fatigues de l'étude ou se consoler d'un échec universitaire.

Les lettres que s'écrivirent ainsi entre 1876 et 1879 Emile Verhaeren et Emile Van Arenbergh ont en grande partie échappé à la destruction ; celles de Van Arenbergh se trouvent dans le millier de lettres que Madame Verhaeren a léguées à la Bibliothèque Royale ; Madame Van Arenbergh, toute dévouée à la gloire du maître sonnettiste, conserve celles de Verhaeren comme de chères et précieuses reliques.

En rapprochant les deux membres de cette correspondance, il est possible de suivre l'évolution d'un noyau

(1) Albert Giraud : Dédicace du *Concert dans le Musée* :

... *Leur jeune aîné — salue, Emile !
M'apprit, maître jamais lassé,
Le bel art du sonnet tissé
Sur le clair métier de Banville.*

Iwan Gilkin : Les origines estudiantines de la « Jeune Belgique » : La Belgique artistique et littéraire, juillet 1909 : « C'était un maître. Il fut le nôtre ».

d' « apprentis en art » ⁽¹⁾ jusqu'au moment où ils affrontent l'épreuve du public universitaire dans leur revue : « *La Semaine des étudiants* » et d'établir plus exactement la part que peut revendiquer « le maître d'œuvre » dans la formation de leur talent.

* * *

Une seule de ces lettres est datée; elle fait partie de la correspondance échangée durant les mois d'août et de septembre 1876 entre Verhaeren en vacances à St-Amand et Van Arenbergh resté à Louvain. Une seconde série va de novembre 1877 à mai 1878; les dernières ont probablement été écrites en juin et juillet 1879. En tout une vingtaine de lettres de trois à quatre pages, où il n'est pas uniquement question de littérature. On peut être entiché de poésie, s'enthousiasmer pour un beau vers, et néanmoins vivre ses vingt ans. Mais, frasques et fredaines de jeunesse ayant droit à l'indulgence et à l'oubli, c'est l'activité littéraire seule qui a retenu notre attention.

Emile Verhaeren avait dû se dérober à la surveillance de ses professeurs à Sainte-Barbe pour découvrir Musset et Hugo. Aussi, à peine libéré de cette contrainte, s'en donna-t-il à cœur joie. Ignorant que le romantisme avait passé de mode, il se figura être un esprit d'avant-garde en 1876 pour avoir lu *Les Misérables* et déclamé les odes de Victor Hugo. Van Arenbergh ne s'intéresse pas moins au romantisme : il demande à son ami l'indication d'un article de Lamartine sur Musset, et Verhaeren l'autorise à aller consulter dans sa chambre d'étudiant, le *Cours familier de littérature* qu'il possède au grand complet.

Tout naturellement, les poèmes qu'ils composent se ressentent de cette ferveur romantique. Van Arenbergh, dont la sobriété confinerait plus tard au laconisme, avait étiré sur

(1) Son rôle... « ce fut celui d'un « maître d'œuvre » qui forme des apprentis en art ». Discours de réception à l'Académie de Franz Ansel, 11 mai 1935.

quelques centaines de vers une élégie pleurnicharde dont il soumet à son ami les plus beaux passages. En échange, Verhaeren lui envoie une pièce toute lamartinienne intitulée « *En Mer* », ainsi qu'une ode à la Révolution belge dont l'idée lui est venue à la lecture d'un ouvrage du baron Nothomb et dont les premiers vers :

*Mil huit cent trente! Mil huit cent trente! O Patrie,
Quelle aube sur ton front! Quelle heure dans ta vie! ..*

suffisent à établir la parenté.

Quinze mois plus tard, les jeunes esprits avaient fait un bond en avant de plus de trente ans. On doit avouer en novembre 1877 que « le beau romantisme agonise », mais on lui connaît des « ressusciteurs » comme Parodi, Lucien Paté, Henri de Bornier.

Dans la recherche de chefs de file, les sympathies des jeunes gens tardent à se fixer; nullement conseillés — par qui l'auraient-ils été? —, c'est au hasard des lectures qu'ils tentent de voir clair dans les tendances poétiques qui se font jour à ce moment à Paris. Fin 1877, le romantisme reste pour eux le bel espoir déçu, le réalisme les effraie encore, le genre familier de Coppée insinue la tentation de la facilité.

Une classification confuse, qui fait sourire aujourd'hui, est esquissée par Van Arenbergh dans un article du *Journal des Beaux-Arts et de la Littérature* (15 novembre 1877) : *La poésie moderne en France*. Et quand Verhaeren s'avise d'y mettre un peu d'ordre, le peu qu'a appris l'un ne correspondant pas avec les bribes que l'autre a butinées, la confusion augmente et la discussion se clôt sur un désaccord complet.

Mais en moins d'un mois les positions se précisent. Baudelaire traité de sous-Gautier en décembre est, après une nouvelle lecture, en janvier, mieux goûté par Van Arenbergh. Deux sonnets : *la Marmite* (?) et *Tristesse de la lune* comptent selon lui « parmi les plus parfaites inspirations du génie poétique contemporain. »

Cependant le pas décisif, l'adhésion au réalisme, demande plus d'hésitations, exige un complet renoncement à un rêve de première jeunesse, d'autant que le représentant le plus remuant de l'école en Belgique, Théodore Hannon, directeur de la revue *l'Artiste*, s'est permis de répliquer dédaigneusement à l'article de Van Arenbergh.

« Ce Monsieur qui a découvert récemment que Musset n'est pas naturel ! », s'écrie avec indignation Van Arenbergh ; mais bientôt et probablement sur les indications de Verhaeren, il calme son accès de mauvaise humeur, reconnaît qu'en effet Hannon a du talent, « une plume remarquablement souple et délicate » et le soupçonne de se dédoubler dans la rédaction de sa revue sous les pseudonymes de Marc Véry, ce qui est fort probable, et de Céard, ce qui l'est infiniment moins.

L'Artiste, revue adoptée par les naturalistes français, puis Richopin et Baudelaire, Zola même, fournissent dorénavant la matière des lectures et des discussions de Verhaeren et de Van Arenbergh, et rien n'est plus imprévu que de lire, de la plume de celui qui dix mois plus tôt avait défendu dans un article de revue les derniers romantiques, ce bout de phrase qui marque le terme d'une évolution : « mon style aux fortes odeurs réalistes » (mai 1878).

Verhaeren avait d'excellentes raisons pour ménager Théodore Hannon. Après avoir frappé une seconde fois à la porte de la *Revue Générale*, mais cette fois sans succès, et après avoir publié « un haillon de sa prose » dans *l'Illustration Européenne* ⁽¹⁾, le magazine des familles, il avait envoyé deux sonnets à la rédaction de *l'Artiste*. Ils parurent dans le numéro du 11 août (1878) ; dans l'un, le jeune émancipé de l'influence romantique conseille la sincérité aux poètes :

(1) « Il paraîtra sous peu un haillon de ma prose dans *l'Illustration Européenne*. C'est une nouvelle... Je crois qu'en janvier la *Revue Générale* publiera quelques vers échappés à la plume qui t'écrit en ce moment ». Lettre de Verhaeren à Van Arenbergh, décembre 1877. C'est le 8 décembre 1877 que parut dans *l'Illustration Européenne* la nouvelle : *Atteindre cent ans* !

Sois franc! Sois franc d'abord, tu seras grand après ; l'autre, croquis de faubourg, accorde la complainte sentimentale à la Coppée aux sombres résonnances baudelairiennes.

Au moment où les deux étudiants de Louvain semblent avoir ainsi comblé le retard qui les séparait de la littérature vivante, les lettres nous manquent; celles qu'ils s'écrivirent en juin et juillet 1879 ne sont plus des bavardages de jeunes gens cherchant confusément leur voie; ce sont des confidences de jeunes auteurs qui ne doutent plus de leur talent et qui s'appêtent à joindre bientôt leur voix au chœur des poètes.

Verhaeren a composé une trentaine de sonnets qu'il songe à réunir en plaquette sous le titre de « *Mignardises d'amour* ». S'il avait donné suite à son projet, ses biographes auraient eu fort à faire pour expliquer comment le poète qui s'adonnait déjà à la « saine et grasse poésie » digne de la Flandre, ait pu figoler des gracieusetés de ce genre :

*Je voudrais enfermer ton pied que l'on connaît
Dans un vers tout petit, et mettre à tes oreilles
Deux rimes qui seraient deux perles bien pareilles
Et te faire un costume avec un seul sonnet... (1).*

Mais en renonçant à faire son entrée dans la littérature avec un recueil de badinages, Emile Verhaeren a nettement marqué le départ entre les réussites de ses années d'apprentissage et la réalisation de ses grands desseins, dont le premier, qui l'occupe déjà, est un chant en l'honneur de la santé plantureuse de la Flandre (2).

Mon art, rude flamand, que brûle le soleil...

(1) Ce sonnet parut, légèrement modifié, dans le *Journal des Beaux-Arts*, du 31 décembre 1881.

(2) « Je t'ai déjà parlé, je crois, de mon intention de faire des poésies sur la Flandre. J'en ai quelques-unes d'achevées et voici que je viens de faire un sonnet-préface ». Lettre de Verhaeren à Van Arenbergh, juin 1879. — Ce sonnet fut publié dans le *Flambeau*, le 30 novembre 1926.

écrit-il dans un sonnet qu'il compte mettre, en guise de préface en tête de ses poésies sur la Flandre et pour lequel il sollicite l'avis de son ami Van Arenbergh.

Van Arenbergh, moins audacieux, ne s'occupe nullement de la publication en volume des nombreux poèmes qu'il compose; il faudra d'ailleurs attendre quarante-deux ans avant qu'il se décide à faire paraître son premier et unique recueil de vers. Pour le moment, il envoie de la critique au *Journal des Beaux-Arts* et des poèmes aux Académies de province. C'est ainsi que, après avoir recueilli des félicitations aux Jeux Floraux de Toulouse, en 1877, pour sa poésie « *A l'Océan* », il reçoit, en 1878, une médaille de l'Académie des Arts, Sciences et Lettres de Saint-Quentin pour un « *In excelsis* » dédié à Octave Pirmez.

Les deux amis suivent donc une politique différente. Van Arenbergh, encore étudiant, se conforme aux traditions, brigue l'approbation des aînés, collabore régulièrement à une revue bourgeoise; il semble craindre les éclats, la rupture; Verhaeren, lui, a coupé les ponts, s'enivrant d'indépendance, il va de l'avant, sans modèles, ni protecteurs. Il a passé le moment où l'on hésite à s'engager corps et âme dans une voie nouvelle.

Pendant deux ans cependant, les deux Emile, le sage et l'audacieux, travailleront encore à une œuvre commune : la rédaction de la *Semaine des étudiants* où se retrouvent la pondération et la gravité du futur magistrat ainsi que la fantaisie de celui qui tournera bientôt le dos au Droit pour s'abandonner sans retour aux caprices des Muses.

* * *

Mais si d'un large coup d'aile, Verhaeren s'est haussé à une hauteur que Van Arenbergh, écrivain consciencieux, n'atteindra jamais, il est hors de doute qu'au moment où il essayait ses forces, il sollicita les avis et suivit les recommandations de ce maître de versification et qu'il ne cessa

de le consulter que lorsqu'il n'eut plus à prendre conseil que de soi-même.

Les remarques de Van Arenbergh ne sont pas exclusivement d'ordre stylistique; le plus grand service qu'il ait rendu à Verhaeren, c'est de le détourner du genre petit bourgeois mis en honneur par François Coppée.

Le poète des *Humbles* exerçait en effet une grande attirance sur la jeunesse, même en Belgique. Georges Eekhoud, avant de se forger un style fruste et rocailleux, a réussi les plus beaux pastiches du style Coppée dans ses *Zigzags poétiques* (1877) :

*C'était un frais blondin que Pierrot, et l'idole
De sa mère...
Les Vachet subsistaient d'un gagne-pain bizarre...
Allons, belle Nina, vide ta limonade..., etc.*

Georges Rodenbach était particulièrement enthousiaste; durant son séjour à Paris d'octobre 1878 à juillet 1879, il assista à une représentation du *Passant*, devint un des hôtes assidus de Coppée et fit l'éloge du maître dès la seconde de ses *Lettres Parisiennes* au journal bruxellois *La Paix*. Resté en correspondance avec son ancien condisciple, Emile Verhaeren, il est fort probable qu'il fit à plusieurs reprises l'éloge de Coppée, de l'homme peut-être plus que du poète. Il existe d'ailleurs, non datée mais sans doute contemporaine de ce premier séjour de Rodenbach, une lettre de Verhaeren à Van Arenbergh, racontant un voyage à Paris, un déjeuner chez Coppée avec Rodenbach et une soirée aux Hydropathes. « Coppée, bon garçon en veston rouge, avec chapeau mou, très accueillant, ordinaire de conversation, mais tapant sur le ventre de ses hôtes après cinq minutes d'entretien ».

Les essais de Verhaeren où l'influence du bon Coppée apparaît sans conteste ne manquent guère : il y a notamment une épître à Georges Rodenbach, que l'auteur a successivement fait paraître dans le *Choix de mémoires de la Société*

littéraire de l'Université de Louvain, dans l'*Annuaire de l'Université de Louvain*, dans la *Semaine des Étudiants* et dans le *Journal d'Amers*, et où il esquisse en des vers sans prétention ses projets d'avenir : non des luttes et des victoires, mais une vie quiète à la campagne, au milieu d'une famille heureuse et qui s'accroît avec régularité.

Jamais Van Arenbergh n'a toléré que Verhaeren s'adonnât à ce genre facile, si ce n'est à titre de distraction :

« A bien dire, le genre familièrement intime de Coppée t'a parfois empêché de dormir, et tes deux poésies en sont encore la preuve. Or pour toi, brave Emile, c'est aspirer à descendre, et je doute, d'ailleurs, que tu y réussisses. Je ne sache rien de plus opposé à ton genre que le genre familial et bourgeois des *Humbles* : t'y astreindre, c'est oublier que tu as des plumes d'aigle dans l'aile et que l'aigle ne voltige pas : tu n'es pas né pour le terre à terre. Ton pied chausse le cothurne, ne le déforme pas dans la bottine étroite et mesquine de M. Coppée... ce n'est pas ta prédestination que de parachever son œuvre » (1).

Et par de grands mots comme « la mission de l'Art » et de belles métaphores : « si j'aime les bleuets, ce n'est que parmi le blé », il tente de convertir son ami à une conception plus élevée de la littérature et de la poésie ?

Mais ici les précisions font défaut : quel modèle proposer ? quelle direction indiquer ? Il semble bien, à lire la critique que publie Van Arenbergh dans le *Journal des Beaux-Arts* et les sonnets religieux composés à cette époque, qu'il ait eu le dessein de faire de Verhaeren un poète de la foi, mais il n'y fait qu'une fort discrète allusion dans sa correspondance, lorsqu'il excuse Rubens de broser une *Kermesse flamande* pour avoir peint la *Descente de Croix* et le *Martyre de Saint-Liévin*.

Verhaeren, dont les croyances commençaient déjà à faiblir, n'a pas répondu à cet espoir, mais s'il a laissé défi-

(1) Lettre de Van Arenbergh à Verhaeren, novembre 1877.

nitivement dans ses cartons bien de gentilles choses écrites à vingt ans, s'il n'a pas grossi son premier volume, *les Flamandes*, de croquis à l'eau de rose, nous le devons probablement à la sévérité de ce magister qui, pour sa part, nouvel Hérédia, ne retiendra du travail de toute une vie que les quatre-vingt-quatre sonnets des *Médailles*.

Sans pitié pour la poésie dépourvue d'élévation, Van Arenbergh était également méticuleux dans la correction des vers qu'on lui soumettait. Il fait la chasse aux chevilles, aux hiatus, aux pléonasmes; il reproche, sans se lasser, à Verhaeren de travailler trop vite, de se contenter du premier jet et de se permettre de nombreuses négligences.

Voici, par exemple, une strophe de *En Mer* qui ne trouve pas grâce devant le crayon du critique :

*Alors, seul et rêveur devant la fin du jour,
Au sommet du grand mât perdu dans les cordages,
Un matelot bruni du soleil des voyages
Chantait de sa voix fausse une chanson d'amour.*

Perdu dans les cordages lui semble contraire à la réalité : « si j'ai bonne idée d'un mât, son bout est nu; » et « *voix fausse* » est également inexact, prétend-il, « quelqu'un qui chante seul ne chante jamais faux »; c'est « *voix rauque* » qu'il convient d'écrire.

Dans une strophe de *Mil huit cent trente*, se lit le vers suivant :

Car le père portait la fierté sur la mine.

Pour Van Arenbergh ce vers « détonne comme un coup de pistolet dans un bal »; *mine*, qui rime avec *carabine*, lui semble le mot propre, mais, « à coup sûr, le mot plat ».

Ce grand contentement de son cœur satisfait, dit Verhaeren, à propos de sa grand'mère. Ce vers, harmonieux à l'oreille, sonne faux à la pensée, constate son Aristarque, et il ajoute avec humour, « c'est un pléonasme Krupp ».

Et voici le fureteur dénichant une ellipse « excellente peut-être dans un télégramme, mais détestable dans une poésie » :

Car tout est là, se bien aimer toute la vie ;

une affectation de simplicité dans le début d'un sonnet :

Elle était bonne et douce et forte....;

une image vieillote :

*Telles en se mêlant dans un brasier, deux flammes
Confondent leur ardeur...;*

un pluriel insolite :

Que le poète chante aux Dieux de son Thabor

etc...

Travail négatif mais indispensable. D'autre part Van Arenbergh recommande de terminer chaque strophe sur un trait et signale que la force d'un vers provient nécessairement de la force de l'idée.

Comme on a pu s'en rendre compte, la critique de Van Arenbergh est rude dans sa sincérité; mais, exercée sans acrimonie et avec l'évident souci d'améliorer, elle ne pouvait blesser l'amour-propre de son ami. Bien au contraire, c'est lui qui demande des conseils : « Donne-moi ton avis sur ce sonnet...; voici les vers demandés... tu me donneras ton appréciation... dans ta prochaine lettre; ».

Van Arenbergh s'apprêtait à signaler avec la même franchise les points faibles des *Tristesses* de Rodenbach, quand, convaincu que l'auteur supporterait moins bien que lui-même une critique sans atténuation, Verhaeren prévint son ami que Rodenbach était fort susceptible : « il a un épiderme de pelure d'oignon ».

Le compte rendu que préparait Van Arenbergh ne parut pas dans le *Journal des Beaux-Arts*; ce fut Verhaeren qui se

chargea de doser avec prudence les éloges et les critiques et d'attirer l'attention du public sur son ancien condisciple (1).

Ces coups d'épaulé étaient nécessaires entre jeunes écrivains, il fallait se serrer les coudes et se réconforter mutuellement dans la lutte contre l'indifférence du public, mais Van Arenbergh n'était pas fait pour participer à cette propagande

C'est l'homme des longues et dures préparations, un bénédictin de la versification, dont le credo était le « *polissez-le sans cesse et le repolissez* » de ceux qui préfèrent la perfection au succès.

Verhaeren, par contre, est tourmenté par la diversité de ses dons : dans la même lettre il envoie à Van Arenbergh un sonnet lubrique et une poésie petite fleur bleue; il pastiche avec un égal bonheur Baudelaire et Coppée; encore étudiant, il aurait pu faire paraître simultanément une plaquette de sonnets mignards et un recueil de poésies sur la Flandre.

A moins d'être contenue par une forte discipline, cette exubérance allait provoquer un faux départ dans la carrière des lettres. Van Arenbergh à peine plus âgé, sut exercer avec bonne humeur les fonctions ingrates de correcteur et de guide. Il n'en a jamais tiré vanité. Peut-être convenait-il de réparer cet oubli volontaire.

François VERMEULEN.

(1) *Journal des Beaux-Arts et de la Littérature*, 31 juillet 1879. Après avoir suivi pour son propre compte les recommandations de Van Arenbergh, Verhaeren conseille à son tour, à Rodenbach, de renoncer à l'imitation de Coppée : « Par ci, par là, quelques strophes semblent être pensées par M. Rodenbach, mais écrites par M. Coppée », et pour finir : « Mais, pour Dieu ! qu'il extirpe de son œuvre jusqu'aux dernières orties d'imitation coppéenne... »

CHRONIQUE

HUBERT STIERNET

Discours prononcé aux funérailles de Hubert Stiernet,
le 4 janvier 1939 par M. Lucien Paul THOMAS.

Une émotion profonde nous étreint lorsque nous songeons que notre confrère et ami Hubert Stiernet, l'écrivain qui a su faire vivre un monde dans d'inoubliables récits; que l'auteur fécond qui a multiplié sa personnalité dans les évocations de sa terre natale, a cessé de contempler la lumière et de participer au mouvement des êtres et des choses qu'il aimait avec une infinie tendresse.

Hubert Stiernet n'est plus.

Nous ne le verrons plus s'avancer parmi nous avec son bon sourire, à ces séances de l'Académie de Langue et de Littérature françaises dont il fut un membre assidu et fervent; à ces réunions auxquelles le ramenait, malgré son âge et sa lassitude, l'appel du devoir et de l'amitié.

Mais son œuvre subsistera comme une synthèse de tout ce que sa faculté pénétrante d'observation et de jugement a vivifié; de tout ce que sa pensée créatrice a étayé comme remède aux lacunes des réalités.

Œuvre complexe, en la simplicité apparente de ses lignes, car, tandis que M. Gustave Charlier, dans les *Lettres françaises de Belgique*, parlait récemment du réalisme précis avec lequel Hubert Stiernet décrit les ruraux de Hesbaye, Hubert Krains avait vu, chez le même auteur — du moins après les flammes étranges de ses *Histoires bantées* — un conteur « dont l'œil parfois s'hallucine, qui déforme ou grossit la réalité ou s'élançait dans le monde des chimères, des lutins et des fées. »

Et Louis Delattre, cet autre ami très cher du défunt qu'il a précédé de quelques jours dans la tombe, Louis Delattre disait, en le recevant en séance publique de l'Académie : « Vous avez publié... des contes et nouvelles dont la plupart sont la pure négation de la réalité, la solennelle célébration du mystère, de l'hallucination et du fantastique. »

Il disait encore que « pour vous, magicien, le conte, c'est la liberté reconquise. C'est le triomphe de l'esprit sur la nature... Pour vous, le conte, c'est la recherche de l'émotion par la sympathie, c'est la fusion dans l'univers par l'amour. »

Voilà ce que disait votre vieil ami. Et nous, ne dirons-nous pas que ce fut un heureux auteur, celui auquel on a pu reconnaître à la fois ces précieux dons de précision et d'observation — sans lesquels un écrivain apparaît toujours comme un créateur incomplet — et les dons d'imagination, qui transportent la réalité sur un autre plan ?

Dans ce décor hesbignon où Hubert Stiernet a vécu, dans la haute plaine à peine ondulée d'où il avait porté ses regards sur l'humanité campagnarde, il a fait agir tant de types vraiment issus de la terre natale, attachés comme des plantes aux vertus particulières de son sol, nés de tout ce que celui-ci pouvait créer d'autochtone et d'unique dans la grande gamme des espèces universelles !

En ce cadre austère, où nul accident violent ne vient troubler la monotone quiétude du terrain; en ces vastes espaces qui n'ont d'autre agrément que l'étendue des riches cultures, la solide beauté des grandes fermes généreuses et la magnificence des jeux de lumière, l'importance de l'homme dressé dans la plaine s'accroît et reprend pour lui-même tout ce qui manque de relief et de plastique au paysage.

L'auteur de tant de récits qui se penchent amoureusement sur le terroir natal cachait une âme ardente sous le calme extérieur de son attitude.

Des oppositions, que ne révélait pas son visage, créaient en sa sensibilité si délicate et si nuancée les contrastes qui animent son œuvre.

Mais sa pensée était toujours d'une infinie bienveillance pour les confrères qui l'entouraient de leur affection, comme pour les jeunes qui cherchaient auprès de lui conseil et réconfort.

Notre compagnie, en ces derniers temps si éprouvée, perd en Hubert Stiernet un écrivain qui a marqué sa place dans l'histoire de nos lettres; elle perd une présence qui lui était chère.

Au nom de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises, je présente à la famille de celui auquel vont nos regrets les plus émus, l'expression de notre grande affliction.

A lui-même, nous disons, avec le souvenir de son œuvre, un éternel adieu.

OUVRAGES REÇUS

Paul M. G. LÉVY. — *La statistique des langues en Belgique*. Bruxelles, Impr. des Travaux publics, 1938.

Fernand VAN STEENBERGHEN. — *Les Œuvres et la doctrine de Siger de Brabant*. Bruxelles. Académie royale, 1938.

Abbé Joseph BASTIN. — *Les Plantes dans le Parler, l'Histoire et les Usages de la Wallonie Malmédienne*. Liège. Vaillant-Carmanne, 1939.

Noël RUET. — *Les Roses de Noël*.

Maurice DELBOUILLE. — *Les Noël's Wallons*. Nouvelle édition enrichie de nombreux textes inédits établis à l'aide des notes d'Auguste Doutrepont. Société de Littérature Wallonne de Liège. Paris, Droz. Liège, Gothier, 1938.

L. L. SOSSET. — *Pages de Belgique*. Bruxelles. Edit. Revue Nationale 1939.

Rober DE TRAZ. — *La Famille Brontë*. Paris. Albin Michel, 1939.

Geo LIBBRECHT. *Palmiers du Taquouari*. Bruxelles. Cahiers du Journal des Poètes, 1938.

Firmin VAN DEN BOSCH. — *Conférences de 1917*. Alexandrie, 1917.

IDEM. — *Heures de Jeunesse*. Henry Carton de Wiart. Gand. Vanderpoorten, 1910 (sept.-oct. 1918).

IDEM. — *En mission belge en Grèce*. Bruxelles. Goemaere, 1919.

IDEM. — *Le Crime passionnel*. Etude de psychologie judiciaire. Bruxelles. Belgique littéraire, 1908.

IDEM. — *La Belgique en exil*. Le Caire 1917.

IDEM. — *L'Escaut tragique*. Moerzeke-Calloo-Hamme. Termonde. Van Lantschoot.

Les Chroniques du Docteur Delattre. Bruxelles, I. N. R., 1939.

Le dialecte liégeois au XVII^e siècle. *Quatre dialogues de paysans* (1631-1636), édités par J. HAUST, Liège, Vaillant-Carmanne, 1939.

LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Membres belges

- MM. l'abbé BASTIN, Malmédy.
CHARLES BERNARD, 50, avenue de la Toison d'Or, Bruxelles.
EMILE BOISACQ, 271, chaussée de Vleurgat, Bruxelles.
H. CARTON DE WIART, chaussée de Charleroi, 187, Bruxelles.
GUSTAVE CHARLIER, 183, avenue Milcamps, Bruxelles.
HENRI DAVIGNON, 76, rue de Trèves, Bruxelles.
GEORGES DOUTREPONT, rue des Joyeuses Entrées, 26, Louvain.
LOUIS DUMONT-WILDEN, 181, av. P. Doumer, Rueil (Seine-et-Oise).
SERVAIS ETIENNE, 33, rue Paul Janson, Ans.
JULES FELLER, rue Bidaut, 19, Verviers.
GEORGE GARNIR, rue du Cadran, 7, Bruxelles.
MARIE GEVERS, Missembourg, Edeghem (Anvers).
VALÈRE GILLE, rue Lens, 18, Bruxelles.
EDMOND GLESENER, rue Alphonse Hottat, 21, Bruxelles.
JEAN HAUST, rue Fond Pirette, 75, Liège.
MAURICE MAETERLINCK, villa Orlanonde, Nice.
GEORGES MARLOW, 523, avenue Brugmann, Bruxelles.
CHARLES PLISNIER, Montferrat-Courtacon (S. et M.).
ALBERT MOCKEL, 18, rue de la Charité, Bruxelles.
GEORGES RENCY, avenue Jean Linden, 53, Bruxelles.
LUCIEN-PAUL THOMAS, La Roseraie-La Hulpe.
FIRMIN VAN DEN BOSCH, rue Franz Merjay, 188, Bruxelles.
HORACE VAN OFFEL, 259, rue François Gay, Woluwe-St-Pierre.
GUSTAVE VANZYPE, rue Félix Delhasse, 24, Bruxelles.
GEORGES VIRRÈS, Lummen (Limbourg).
MAURICE WILMOTTE, 1a, avenue de la Porte de Hal, Bruxelles.

Membres étrangers

- MM. EDOUARD MONTPETIT, 180, rue Saint-Jacques, Montréal (Canada).
J. J. SALVERDA DE GRAVE, 4, Nieuwe Hilversumache Weg, Bussum (Hollande).
BENJAMIN VALLOTTON, La Colline, Six Fours (Var) France.
EMMANUEL WALBERG, Université de Lund (Suède).
EUGENIO DE CASTRO, Université de Coimbra.
M^{me} COLETTE, Paris
M. ROBERT DE TRAZ, 27, rue du Docteur Blanche, Paris.
García VENTURA CALDERON, Bruxelles.
Giulio BERTONI, Rome.

Membres décédés

- | | |
|---|------------------------------|
| MM. IVAN GILKIN, 1924. | MM. ARNOLD GOFFIN, 1934. |
| ERNEST VERLANT, 1925. | BRAND WHITLOCK, 1934. |
| GEORGES EEKHOUD, 1927. | JULES DESTRIÉE, 1935. |
| AUGUSTE DOUTREPONT, 1929. | PAUL SPAAK, 1936. |
| ALBERT GIRAUD, 1929. | LÉOPOLD COUROUBLE, 1937. |
| FERNAND SEVERIN, 1931. | ALPHONSE BAYOT, 1937. |
| CHRISTOFER NYROP, 1931. | FRANZ ANSEL, 1937. |
| MAX ELSKAMP, 1931. | FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN, 1937. |
| M ^{me} ANNA DE NOAILLES, 1938. | FERDINAND BRUNOT, 1938. |
| MM. ALBERT COUNSON, 1938. | GABRIELE D'ANNUNZIO, 1938. |
| EMILE VAN ARENBERGH, 1934. | LOUIS DELATTRE, 1938. |
| HUBERT KRAINS, 1934. | Hubert STIERNET, 1939. |
| | HENRI SIMON, 1939. |

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE

(Les publications de l'Académie sont en vente à « La Renaissance du Livre », 12, Place du Petit Sablon, Bruxelles).

Bulletin, t. I-XVII, 1922-1938.

Annuaire, 10 vol., 1928-1939.

Mémoires

Les Sources de « Bug Jargal », par Servais ETIENNE.

L'Originalité de Baudelaire, par Robert VIVIER.

Charles De Coster, par Joseph HANSE.

L'Influence du naturalisme français en Belgique, par Gustave VANWELKENHUYZEN.

Introduction à l'Histoire de l'Esthétique française, par Arsène SOREIL.

Les Etrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeulx à Molière, par Marcel PAQUOT.

Etude philologique sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin, par Marthe BRONCKART.

La littérature et les médecins en France, par Georges DOUTREPONT.
Edmond Picard et le Réveil des Lettres belges, 1881-1888, par François VERMEULEN.

Les sources allemandes des œuvres poétiques d'André Van Hasselt, par Madeleine REICHERT.

Les Légendes épiques carolingiennes dans l'Œuvre de Jean d'Outre-merse, par Louis MICHEL.

La Théorie de l'art pour l'art chez les Ecrivains belges de 1830 à nos jours, par Robert GILSOUL.

Le Parler de La Gleize, par Louis REMACLE.

Introduction à l'œuvre de Charles De Coster, par Léon-Louis SOSSET.
Les Proscrits du Coup d'Etat du 2 décembre 1851 en Belgique, par Georges DOUTREPONT.

Textes anciens

Le Poème moral. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200. Edité par Alphonse BAYOT.

La Trage-Comédie pastorale (1594) publiée avec une introduction et des notes par Gustave CHARLIER.

Renaut de Beaujeu. Le Lai d'Ignaure ou Lai du Prisonnier. Edité par Rita LEJEUNE.

Rééditions

Octave PIRMEZ. — *Jours de Solitude*. Édition du Centenaire, publiée avec une introduction de Paul CHAMPAGNE, par G. CHARLIER.

James VANDRUNEN. — *En Pays Wallon*.

Hector CHAINAYE. — *L'âme des choses*.

Charles DE SPRIMONT. — *La Rose et l'Épée*.

Edmond PICARD. — *L'Amiral*.